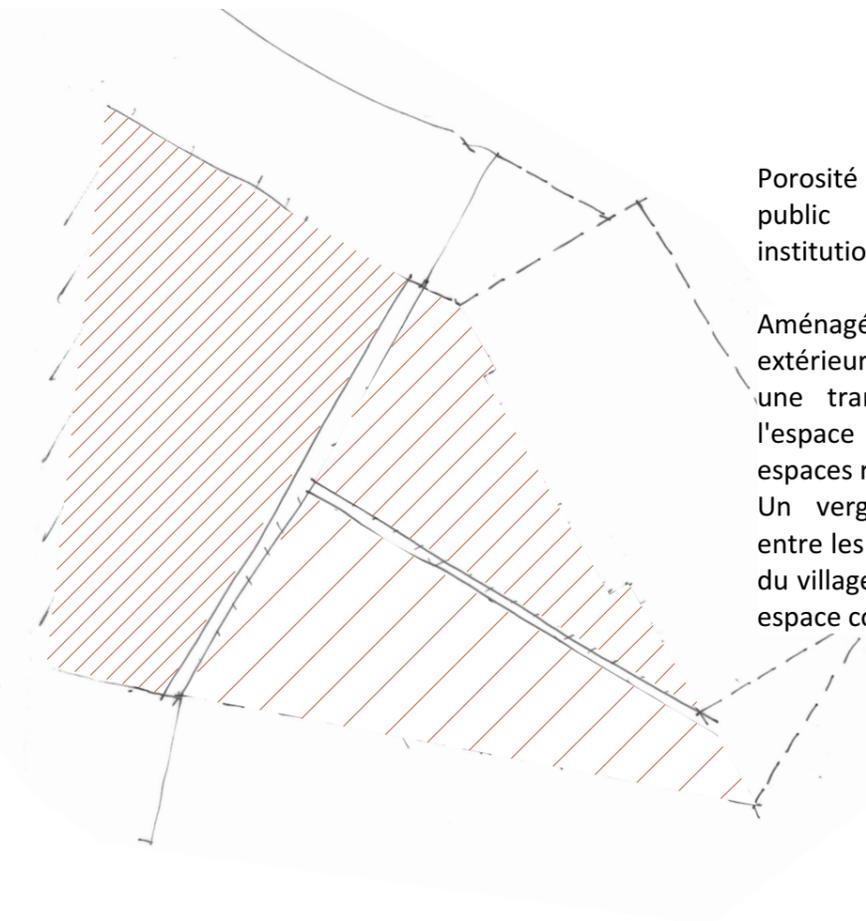


IMPLANTATION

Linéaire bâti en limite Est formant cocon, plaçant les espaces d'accueil des enfants en retrait du flux routier.

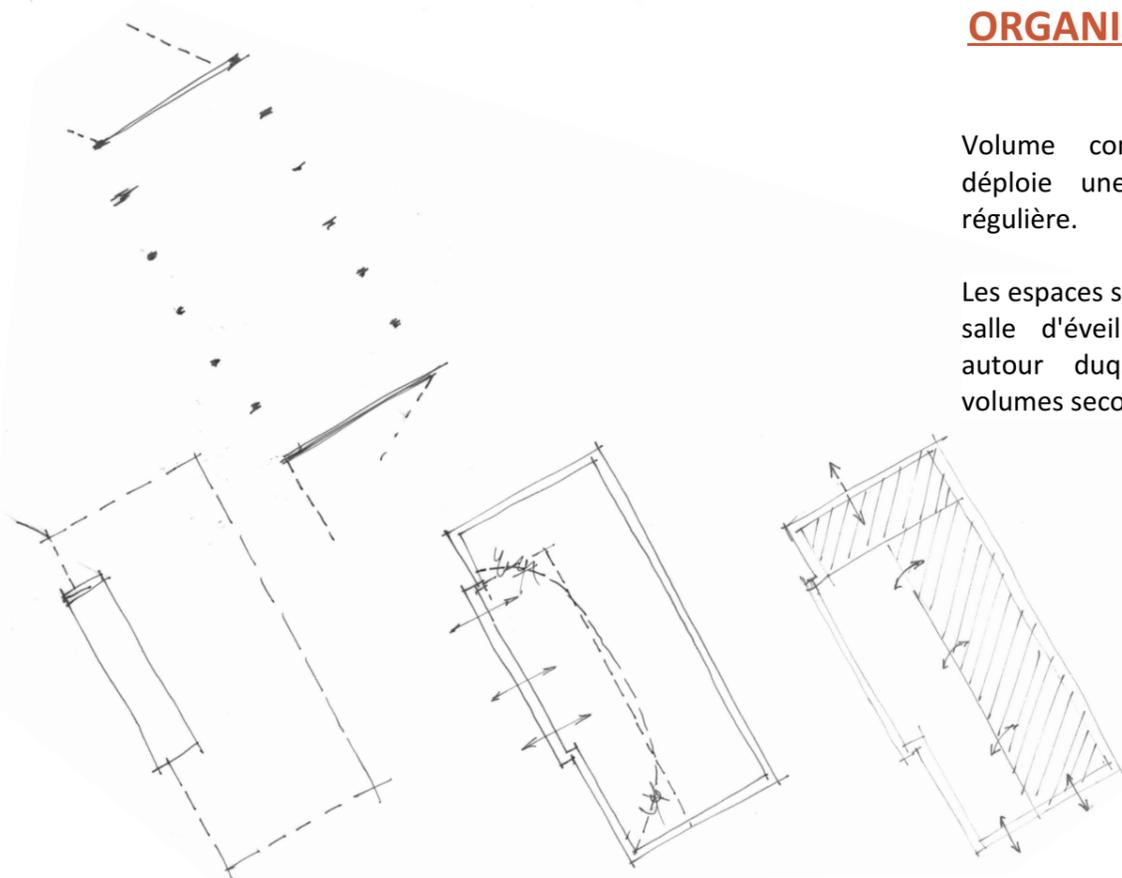
L'implantation du bâtiment crée une enveloppe protectrice et génère la cour, lieu ensoleillé. Elle permet par ailleurs de s'affranchir de la contrainte du mur de soutènement de la cour de l'école.



Porosité visuelle depuis l'espace public vers les bâtiments institutionnels.

Aménagés en terrasses, les espaces extérieurs de la crèche permettent une transition progressive entre l'espace public et les différents espaces récréatifs.

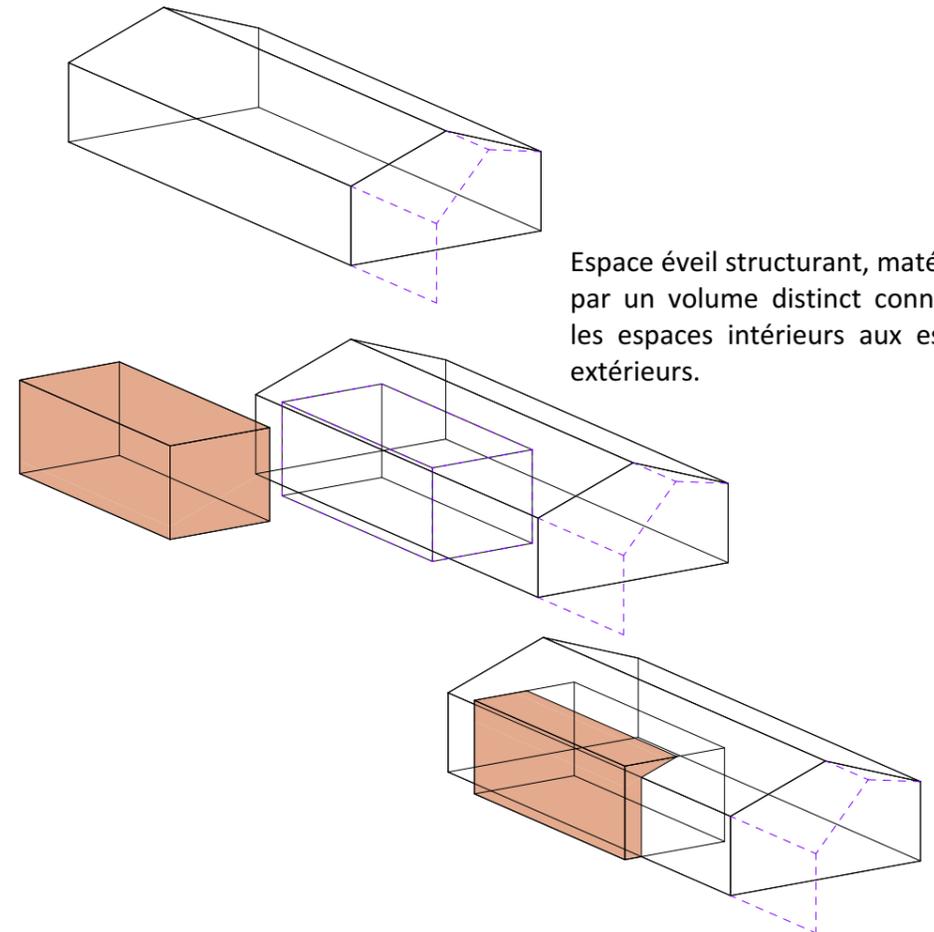
Un verger partagé prend place entre les cheminements piétonniers du village et la crèche, devenant un espace collectif.



ORGANISATION

Volume compact, le bâtiment déploie une trame linéaire et régulière.

Les espaces s'articulent autour de la salle d'éveil qui devient noyau autour duquel s'organisent les volumes secondaires.



Espace éveil structurant, matérialisé par un volume distinct connectant les espaces intérieurs aux espaces extérieurs.